

et ces folies, et à laquelle la condamne la majorité du régime actuel probablement pendant plusieurs années.

Ce régime a été le vœu de ses ennemis. M. de Bismarck en témoigne.

"Tant que la France sera en République, disait M. de Bismarck à M. d'Arnim, elle sera isolée ; l'Europe fera le vide autour d'elle, et nous n'aurons rien à craindre." La France a répondu à Berlin les conséquences de ce régime.

Les Grecs sont aussi mécontents que les Italiens. Ils voudraient la Thessalie et l'Épire ; eux aussi voulaient manger leur lopin du gâteau turc ; à la première occasion ils se jetteront sur ces territoires.

Enfin la Turquie elle-même se sent hors d'état de pouvoir vivre dans les conditions que lui impose le traité ; elle est dans une situation qui rappelle celle de la Pologne il y a cent ans, après le premier partage, chanté comme un chef-d'œuvre par l'empereur Voltaire.

Comme la Pologne, la Turquie subira une seconde mutilation au profit des monarchies qui convoitent les lambeaux de ses décombres. La civilisation n'y perdra rien ; mais la France tombera au troisième rang des nations, et il n'est pas sûr que la gloire d'avoir pour chefs les Gambetta, et ceux de sa troupe, suffise toujours à la satisfaire, et qu'elle se contente indéfiniment de ce triste rôle dans le concert européen.

En attendant l'Europe monarchique continuera d'abuser de l'affaiblissement de la France, pour pratiquer ce dépend de cette dernière, la politique peu glorieuse, mais pratique, des pourboires.

Les journaux européens ont beaucoup parlé de l'offre qui aurait été faite à la France, par l'Angleterre de s'attacher là-Tunisie, sous forme de protectorat, pour avoir une part quelconque dans la politique des pourboires et des annexions.

M. Weddington aurait cru voler dans cette offre plus de dangers que d'avantages, et cela avec d'autant plus de raison que M. de Bismarck aurait, dit-on, fait la même offre à ses amis du gouvernement d'Italie. M. de Bismarck jaurait, ici son J.-D. O. dinatoire en fomentant l'antagonisme avec l'Italie.

Ce bloc eusseroit de la Toscane ne dit rien qui vaille pour les amis de la paix européenne, et le traité de Berlin laisse ainsi en reste deux ou trois grosses questions qui, un jour ou un autre, pourront amener de graves complications et mettre l'Europe en guerre.

C'est une opinion à peu près générale, en Europe, que la paix de Berlin n'est qu'une trêve, et ne sera point de longue durée. D'abord il faut noter que les Etats signataires du traité de paix de Berlin n'ont pris aucun engagement de s'opposer par la force aux violations des articles du contrat de paix.

Où annonço que le nonce du Pape à Munich a été appellé à Berlin pour traiter avec le gouvernement Allemand des conditions d'une réconciliation avec les catholiques. Il s'agit non d'abolir les lois Falk, mais de les laisser tomber, au fin de rallier au gouvernement les voix des catholiques dans les élections, et de grouper le plus grand nombre des forces conservatrices réunies contre les doctrines et les passions socialistes qui gagnent du terrain en Allemagne, tous les jours, et mettent l'Etat et la société en danger.

On dit même, dans les cercles catholiques, que M. de Bismarck et le nonce du Pape sont arrivés à une entente sur la base d'une amitié qui sera accordée à tous deux, qui peut être poursuivie pour violation des lois Falk et du rétablissement d'un accord qui existait avant la rupture. Le Vaticau, dit-on, donnera une réponse formelle à ces propositions.

Pendant que la France républicaine s'efface et joue un rôle plus que secondaire dans les affaires politiques européennes, on voit la vieille France, la France religieuse multiplier les œuvres de piété et de dévouement, se tenir à la tête de la chrétienté, et cueillir partout pour ses enfants les palmes du martyre et de la charité.

En moins de quatre mois, du 27 février au 30 mai, onze soeurs sont mortes en soignant les malades dans les hôpitaux pestilentiels de Constantinople.

*Les Annales de la congrégation de la Mission publient les noms de ces martyrs, avec leurs états de services. Les voici :*

Ma sœur Guillemaud, 27 février, 43 ans de vocation.

Ma sœur Eynaud, 1er mars, 18 ans de vocation.

Ma sœur Fabre, 17 mars, 22 ans de vocation.

Ma sœur Durand, 23 mars, 43 ans de vocation.

Ma sœur Lanti, 26 mars, 29 ans de vocation.

Ma sœur Maynard, 2 avril, 25 ans de vocation.

Ma sœur Bertelli, 9 avril, 11 ans de vocation.

Ma sœur Léon, 15 avril, 28 ans de vocation.

Ma sœur Poissonnière, 19 avril, 8 ans de vocation.

Ma sœur Deschuyteneer, 19 mai,

Ma sœur Vazeille, 30 mai, 22 ans de vocation.

— Les recettes du mois de juin, pour l'œuvre du Sacré-Cœur en France ont été de 223,259 fr. 80 c. Ce qui élève le total des souscriptions à 5,241,429 fr. 94 c. Depuis le 1er novembre, en huit mois, on a reçue 1,267,000 fr. 46 c.

— Un Américain faisant partie de l'Association de la presse de l'Etat du Maine, dit l'*Evenement*, et qui a visité Québec dernièrement, raconte ainsi les impressions qu'il a ressenties en visitant l'Hôtel Dieu de cette ville : l'heure de la visite dans la maison était passée, mais sur les instances de M. G. T. Carey, nous fûmes admis. Une sœur vêtue d'une simple robe de flanelle et d'un voile, vint nous recevoir, et nous introduisit dans l'établissement. C'était une Anglaise, une Anglaise d'une beauté et aussi aimable et gracieuse qu'elle était jolie. Elle était tout à fait sociable. Elle nous dit être cloîtrée pour la vie et qu'elle n'était pas sortie du couvent depuis bon nombre d'années. En nous conduisant à la chapelle, elle s'arrête à la porte et nous informa qu'elle ne pouvait aller plus loin. Naturellement nous ne pouvons avoir que de la compassion pour une telle personne, mais pourquoi ? Sans aucun doute elle est plus heureuse que nous.

Si jamais il nous est permis de constater la présence d'un ange sous la forme humaine, nous avons vu ce miracle de nos yeux, car cette religieuse nous a paru si bonne, si pure, si gentille et si heureuse, et l'impression qu'elle sembrait mettre dans les nombreux sacrifices qu'elles toutes s'imposent pour le plus grand bien des mortels, nous a fait retirer volontairement tout ce que nous avions dit de disgracieux au sujet des religieuses, et nous aurions désiré mourir près de cette sœur capable d'envoyer notre âme au Seigneur sous le souffle de ses prières.

— Lord Dufferin a reçu, par le Stoamer, "Periniyah", le don de £10,000 sterlings d'Angleterre, fait par Sa Majesté le Roi pour la construction de la porte-de-Kent dans la ville de Québec.

— Son Excellence le Gouverneur Général manifesta un grand désir que tout soit arrêté de manière à donner le plus de confort possible à son illustre successeur et à la princesse Louise. Ainsi Son Excellence a suggéré à M. J. Bertrand, l'idée de planter des arbres sur l'île de la dumoulin, les boisiers sur la Citadelle, qui sera pendant quelque temps la résidence du Marquis de Lourte et de la princesse Louise.